

Initiatives ministérielles

• (1320)

Si ces deux personnes et leurs collaborateurs arrivent à s'entendre sur les nécessités et les principes du développement durable et à collaborer à l'édification d'un bon secteur canadien de l'exploitation forestière et d'un environnement sain pour le Canada, alors c'est que la chose est possible. J'espère que le ministre va se prononcer en faveur de cet amendement de sorte que nous puissions collaborer à l'édification d'un secteur industriel fort, d'un Canada fort et d'un environnement sain.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, c'est avec plaisir, que j'interviens pour appuyer le sous-amendement sur le principe du développement durable en ce qui concerne la sylviculture de notre pays.

Tout d'abord, je dirai qu'on ne connaît jamais la valeur de quelque chose avant de l'avoir perdue. Vous comprendriez si vous veniez de Nickel Belt. Malheureusement, je n'ai jamais eu l'occasion d'apprécier la flore luxuriante du bassin de Sudbury avant l'incendie de Chicago et la fusion du nickel. Ceux qui vivaient là-bas depuis longtemps m'ont parlé de la flore abondante sur les collines, des rivières qui y serpentaient, des vallées, des cours d'eau où le poisson foisonnait. Un vieux monsieur m'a confié que, enfant, il accompagnait son père qui pêchait la truite et en rapportait à la maison pour le souper. Ils n'avaient qu'un mille à faire à partir de la petite localité de Coniston.

Monsieur le Président, si vous êtes allé dans le bassin de Sudbury depuis une quinzaine d'années, vous savez ce que je veux dire, car nous avons perdu nos forêts. Nous les avons perdues parce que nous étions cupides—je parle des espèces—et nous avons abattu tous les arbres. Tout le monde dit que c'est à cause de l'incendie de Chicago: le bois des arbres abattus dans le bassin de Sudbury a servi à reconstruire Chicago après l'incendie. Puis ils ont commencé à faire fondre du nickel sur des lits de grillage. Ils coupaient les billes, les empilaient pour former d'énormes lits et posaient des gouttières aux extrémités des piles. Le feu faisait fondre le minerai, le nickel s'écoulait dans les gouttières et ils le recueillaient.

Comme résultat, le dioxyde de soufre a brûlé toute la végétation du sol. Une fois la végétation partie, le vent a dissipé la terre arable, ce qui fait que nous n'avons plus que des collines rocheuses.

Nous aimerions avoir encore des forêts, car elles ajoutent à la qualité de la vie. Quand les gens parlent de la qualité de la vie, je sais qu'ils font allusion à la nourriture, aux vêtements qu'ils portent, aux maisons qu'ils habitent et aux automobiles qu'ils conduisent. Mais, à mon sens,

on ne peut pas parler de la qualité de la vie sans penser à l'environnement, et la forêt est un aspect de la qualité de la vie. Elle rapproche l'homme de la nature. Voilà pourquoi nous essayons de reboiser. Au début de mon intervention, j'ai déclaré que, en fait, nous ne pouvons pas imaginer ce que c'est que de perdre quelque chose, que nous ne pouvons nous rendre compte de son importance tant que nous ne l'avons pas effectivement perdue. Or nos forêts ont été décimées, et nous souhaitons les reboiser.

De nos jours, les Canadiens sont beaucoup plus sensibles à l'importance des forêts au Canada. Je reçois des lettres d'élèves du secondaire, qui m'exhortent à intervenir auprès de l'ambassadeur du Brésil, à lui écrire pour l'implorer de mettre un terme à l'exploitation de l'Amazonie afin de sauvegarder la selve. Les Canadiens sont plus sensibilisés à la nécessité de protéger les forêts, pas uniquement celles des autres pays, mais celles du Canada également. Voilà pourquoi il convient de déterminer l'importance plus particulièrement pour le Canada de notre secteur forestier. La moitié de la superficie du Canada et 79 p. 100 de celle des dix provinces sont boisées. Les terres forestières sont productives dans une proportion de 60 p. 100. En 1987, les produits forestiers ont rapporté à l'économie 38 milliards de dollars. Seul le secteur de la fabrication des produits alimentaires et des boissons a dépassé l'apport des produits manufacturés par le secteur forestier au Canada.

En 1986, les exportations de produits forestiers ont rapporté 17,9 milliards; les exportations de bois, 4,1 milliards; les exportations de papier et de carton, 7,5 milliards; enfin, les exportations d'autres produits forestiers, 1,4 milliard. En 1987, elles ont atteint les 20,9 milliards de dollars.

Elles ont compté dans la balance commerciale du Canada pour 18,3 milliards en 1987. A titre de comparaison, les produits agricoles ont compté pour 1,4 milliard; les produits de la pêche, pour 2 milliards; les produits énergétiques, et notamment le pétrole, le gaz naturel et l'électricité, pour 5,5 milliards, le minerai et les métaux non ferreux, pour 6,2 milliards.

Les entreprises canadiennes de produits forestiers comptent pour 15 p. 100 de la totalité des exportations du Canada. Nous fournissons 23 p. 100 des exportations mondiales de pâtes et papiers et 23 p. 100 du total des exportations de produits forestiers manufacturés. Quelque 840 000 personnes travaillent directement ou indirectement pour le secteur forestier, ce qui représente 7,4 p. 100 de l'ensemble des travailleurs canadiens. Ce